



États financiers consolidés audités
31 décembre 2019

TABLE DES MATIÈRES

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant.....	1
États consolidés du résultat.....	5
États consolidés du résultat global.....	6
États consolidés des variations des capitaux propres.....	7
Bilans consolidés.....	8
États consolidés des flux de trésorerie.....	9

Notes afférentes aux états financiers consolidés

1 - Description de l'entreprise et continuité d'exploitation.....	10
2 - Mode d'établissement.....	11
3 - Principales conventions comptables.....	11
4 - Changements de méthodes comptables.....	21
5 - Modifications futures de conventions comptables.....	21
6 - Estimations et jugements comptables critiques.....	22
7 - Information sectorielle.....	24
8 - Charges d'exploitation minière.....	26
9 - Charges administratives.....	26
10 - Charges financières.....	26
11 - Stocks.....	27
12 - Débiteurs.....	27
13 - Biens miniers.....	28
14 - Immobilisations corporelles.....	30
15 - Immobilisations incorporelles.....	31
16 - Crédoiteurs.....	31
17 - Dette à long terme et marge de crédit.....	32
18 - Passif environnemental.....	33
19 - Contrats de location.....	34
20 - Débentures non convertibles.....	34
21 - Capital-actions.....	35
22 - Cumul des autres éléments du résultat global.....	38
23 - Renseignements complémentaires aux états consolidés des flux de trésorerie.....	38
24 - Impôts sur le résultat.....	39
25 - Résultat par action.....	41
26 - Éventualité.....	41
27 - Informations concernant le capital.....	41
28 - Engagements.....	42
29 - Instruments financiers.....	42
30 - Transactions entre parties liées.....	45
31 - Événements postérieurs à la date de clôture.....	46



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Ressources Robex Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ressources Robex Inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 31 décembre 2019 et 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés du résultat pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices terminés à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices terminés à ces dates;
- les bilans consolidés aux 31 décembre 2019 et 2018;
- les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates;
- les notes afférentes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Place de la Cité, Tour Cominar, 2640, boulevard Laurier, bureau 1700, Québec (Québec) Canada G1V 5C2
Tél. : +1 418 522-7001, Téléc. : +1 418 522-5663*

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers consolidés, qui décrit les événements ou les situations indiquant l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Donald Gagné.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

Québec (Québec)
Le 28 avril 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A121191

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

	2019 \$	2018 \$
REVENUS - VENTES D'OR	99 191 841	78 381 824
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges d'exploitation minière - note 8	33 456 953	30 326 794
Charges administratives - note 9	11 852 379	12 675 744
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	31 569 072	16 688 844
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions - note 21	881 951	51 936
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	21 431 486	18 638 506
AUTRES CHARGES (PRODUITS)		
Charges financières - note 10	2 653 024	5 514 991
Pertes (gains) de change	64 041	(271 460)
Variation de la juste valeur des passifs financiers	---	(1 776 623)
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	---	(366 005)
Radiation de biens miniers - note 13	1 326 186	---
Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles	29 233	---
Autre gain - note 16	(1 108 739)	---
Autres produits	(127 608)	(40 225)
RÉSULTAT AVANT L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	18 595 349	15 577 828
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat		
Exigible - note 24	1 403 658	678 273
Différé - note 24	(1 939 798)	3 610 886
	(536 140)	4 289 159
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	19 131 489	11 288 669
ATTRIBUABLE		
Aux actionnaires ordinaires	19 072 196	10 379 848
À la participation ne donnant pas le contrôle	59 293	908 821
	19 131 489	11 288 669
RÉSULTAT PAR ACTION - note 25		
De base	0,033	0,018
Dilué	0,033	0,018

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

	2019	2018
	\$	\$
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	19 131 489	11 288 669
Autres éléments du résultat global		
Élément susceptible d'être reclassé ultérieurement en résultat net		
Écart de change	(4 318 225)	2 107 568
RÉSULTAT GLOBAL	14 813 264	13 396 237
RÉSULTAT GLOBAL ATTRIBUABLE		
Aux actionnaires ordinaires	14 784 137	12 479 898
À la participation ne donnant pas le contrôle	29 127	916 339
	14 813 264	13 396 237

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

	Actionnaires ordinaires				Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions	Réserve - options d'achat d'actions	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global - note 22			
Solde au 31 décembre 2017	66 734 172	3 300 359	(30 311 332)	3 966 503	43 689 702	(221 122)	43 468 580
Résultat net de l'exercice	---	---	10 379 848	---	10 379 848	908 821	11 288 669
Autres éléments du résultat global	---	---	---	2 100 050	2 100 050	7 518	2 107 568
Résultat global de l'exercice	---	---	10 379 848	2 100 050	12 479 898	916 339	13 396 237
Options d'achat d'actions portées en charges au cours de l'exercice - note 21	---	51 936	---	---	51 936	---	51 936
Solde au 31 décembre 2018	66 734 172	3 352 295	(19 931 484)	6 066 553	56 221 536	695 217	56 916 753
Résultat net de l'exercice	---	---	19 072 196	---	19 072 196	59 293	19 131 489
Autres éléments du résultat global	---	---	---	(4 288 059)	(4 288 059)	(30 166)	(4 318 225)
Résultat global de l'exercice	---	---	19 072 196	(4 288 059)	14 784 137	29 127	14 813 264
Options d'achat d'actions exercées au cours de l'exercice - note 21	116 532	(49 032)	---	---	67 500	---	67 500
Options d'achat d'actions portées en charges au cours de l'exercice - note 21	---	881 951	---	---	881 951	---	881 951
Solde au 31 décembre 2019	66 850 704	4 185 214	(859 288)	1 778 494	71 955 124	724 344	72 679 468

BILANS CONSOLIDÉS DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

	2019	2018
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	13 599 000	7 422 458
Stocks - note 11	10 055 138	8 148 634
Débiteurs - note 12	1 715 666	1 898 859
Charges payées d'avance	185 373	156 161
Dépôts versés	1 330 412	1 461 893
	26 885 589	19 088 005
BIENS MINIERES - note 13	7 111 382	6 692 821
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 14	63 632 476	83 832 524
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - note 15	77 875	79 562
	97 707 322	109 692 912
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Créditeurs - note 16	9 226 879	12 635 531
Partie courante de la dette à long terme - note 17	7 186 918	10 205 387
Marge de crédit - note 17	---	130 587
Partie courante des obligations locatives - note 19	146 963	---
	16 560 760	22 971 505
DETTE À LONG TERME - note 17	6 073 242	14 084 914
PASSIF ENVIRONNEMENTAL - note 18	736 272	468 854
OBLIGATIONS LOCATIVES - note 19	182 488	---
DÉBENTURES NON CONVERTIBLES - note 20	---	11 640 000
PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ - note 24	1 475 092	3 610 886
	25 027 854	52 776 159
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions - note 21	66 850 704	66 734 172
Réserve d'options d'achat d'actions - note 21	4 185 214	3 352 295
Déficit	(859 288)	(19 931 484)
Cumul des autres éléments du résultat global - note 22	1 778 494	6 066 553
	71 955 124	56 221 536
Participation ne donnant pas le contrôle	724 344	695 217
	72 679 468	56 916 753
	97 707 322	109 692 912

Continuité d'exploitation (note 1)

Engagements (note 28)

Événements postérieurs à la date de clôture (note 31)

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

	2019	2018
	\$	\$
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES		
Exploitation		
Résultat net de l'exercice	19 131 489	11 288 669
Ajustements pour		
Charges financières	2 653 024	5 514 991
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	31 569 072	16 688 844
Charge (recouvrement) d'impôt différé sur le résultat	(1 939 798)	3 610 886
Variation de la juste valeur des passifs financiers	---	(1 776 623)
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	---	(366 005)
Écart de change non réalisé	---	63 838
Radiation de biens miniers	1 326 186	---
Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles	29 233	---
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	881 951	51 936
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement - note 23	(5 121 273)	(2 002 328)
Intérêts payés	(2 687 356)	(8 162 338)
	45 842 528	24 911 870
Investissement		
Variation des dépôts versés	35 680	322 607
Acquisition de biens miniers	(2 131 646)	(1 166 334)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(16 125 090)	(18 253 423)
Disposition d'immobilisations corporelles	---	1 440 069
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(23 265)	(1 731)
	(18 244 321)	(17 658 812)
Financement		
Dette à long terme contractée	---	15 000 901
Remboursement de la dette à long terme	(9 618 427)	(8 717 356)
Frais d'émission de dette à long terme	---	(291 011)
Remboursement des débetures non convertibles	(11 640 000)	---
Remboursement des débetures convertibles	---	(7 255 000)
Variation des marges de crédit	(105 020)	(526 639)
Versements sur les obligations locatives	(137 507)	---
Émission d'actions ordinaires	67 500	---
	(21 433 454)	(1 789 105)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie	11 789	(179 250)
Augmentation de la trésorerie	6 176 542	5 284 703
Trésorerie au début de l'exercice	7 422 458	2 137 755
Trésorerie à la fin de l'exercice	13 599 000	7 422 458
Impôts payés	736 005	649 131
Renseignements complémentaires (note 23)		

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

1 - DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Description de l'entreprise

Ressources Robex Inc. (la « Société ») est une société junior canadienne d'exploitation et d'exploration minière. La Société est entrée en production commerciale sur son gisement de Nampala, situé sur le permis de Mininko, le 1^{er} janvier 2017. En plus de ses activités d'exploitation minière, la Société est actuellement titulaire de quatre permis d'exploration, tous localisés au Mali, en Afrique de l'Ouest. Ces permis démontrent tous une géologie favorable avec un potentiel pour la découverte de gisements aurifères. L'adresse du siège social est le 437, Grande Allée Est, Québec (Québec), G1R 2J5, Canada.

Continuité d'exploitation

Les présents états financiers consolidés ci-joints ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), applicables à une société en continuité d'exploitation, qui considère la réalisation des actifs et le règlement des passifs dans le cours normal des affaires à mesure qu'ils arrivent à échéance. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de la continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation. La direction est consciente, en faisant cette évaluation, qu'il existe des incertitudes importantes en lien avec des événements ou des circonstances susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation et, par conséquent, sur la pertinence de l'utilisation des IFRS applicables à une Société en continuité d'exploitation, tels qu'ils sont décrits dans le paragraphe suivant. Ces états financiers consolidés ne reflètent pas les ajustements à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux charges et aux classifications du bilan consolidé qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité d'exploitation s'avérait inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

Si les opérations de la Société devaient être interrompues en raison de la COVID-19 (note 31), celle-ci pourrait éprouver des difficultés à assurer l'approvisionnement continu de sa mine et à réaliser ses ventes. Au 31 décembre 2019, la Société avait accumulé un déficit de 859 288 \$ et disposait d'un fonds de roulement de 10 324 829 \$, dont un montant de 13 599 000 \$ en trésorerie, duquel un dividende d'un montant de 11 592 452 \$ a été payé en avril 2020 (note 31). Advenant un arrêt de l'exploitation de la mine, le fonds de roulement et les liquidités de la Société pourraient ne pas lui permettre de poursuivre ses opérations pour une période minimale de douze mois.

Bien que la Société ait pris des mesures importantes afin d'assurer la sécurité de sa mine et de poursuivre son exploitation, il n'existe aucune garantie à l'effet que la Société ne devra pas cesser son exploitation. La poursuite des activités de la Société dépendra également de sa capacité à continuer de disposer du financement nécessaire par voie d'emprunt. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir que ces sources de financement seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société.

Également, bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels elle détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

2 - MODE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon les IFRS et ont été approuvés par le conseil d'administration le 28 avril 2020.

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés ont été établis selon le principe de la continuité d'exploitation, en vertu de la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la Société, ceux de ses filiales ainsi que ceux de African Peak Trading House Limited, dans laquelle la Société a effectué un placement significatif et dont l'ensemble des résultats nets est redistribué à la Société sous forme de dividendes privilégiés. Les filiales de la Société sont Société Robex N'Gary SA dans laquelle la Société détient une participation de 85 %, Ressources Robex Mali S.A.R.L. détenue en propriété exclusive et Nampala SA, dans laquelle la Société détient une participation de 90 %. Ces trois filiales sont toutes situées au Mali. Tous les comptes et opérations intersociétés sont éliminés.

La participation ne donnant pas le contrôle dans les actifs nets des filiales consolidées est présentée comme une composante des capitaux propres séparément de la valeur nette de la Société. La participation ne donnant pas le contrôle représente la participation ne donnant pas le contrôle à la date d'acquisition du regroupement d'entreprises plus la participation ne donnant pas le contrôle dans les changements à la valeur nette depuis la date d'acquisition.

Le résultat global des filiales est attribué aux actionnaires de la Société et aux actionnaires sans contrôle, même si cela entraîne un solde déficitaire pour les parts des actionnaires sans contrôle.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie de présentation des états financiers consolidés est le dollar canadien. L'euro est la monnaie fonctionnelle de la Société.

Les états financiers consolidés sont convertis en monnaie de présentation comme suit : les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. L'ajustement au titre de la conversion des devises résultant de cette conversion est inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres. Les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Conversion des transactions en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle sont converties dans la monnaie fonctionnelle appropriée de la façon suivante : les actifs et les passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, et les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs non monétaires mesurés au coût historique et libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux d'origine. Les éléments non monétaires mesurés à la juste valeur et libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux en vigueur au moment où la juste valeur a été établie. Les gains ou les pertes de change résultant de cette conversion sont portés en résultat net sous la rubrique « Gains ou pertes de change ».

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Après la constatation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués selon leur classification qui dépend du but pour lequel les instruments financiers ont été acquis ainsi que leurs caractéristiques.

L'évaluation des actifs et des passifs financiers est basée selon l'une des classifications suivantes :

(a) Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »)

Les instruments financiers classés comme actifs ou passifs à la JVRN sont évalués à la juste valeur à chaque date de bilan, et les changements de juste valeur sont reflétés dans l'état consolidé du résultat dans la période à laquelle les changements ont eu lieu.

(b) Actifs et passifs financiers évalués au coût amorti

Les instruments financiers classés comme actifs ou passifs au coût amorti sont initialement évalués à la juste valeur incluant les frais de transaction et sont subséquemment évalués à chaque date de bilan au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les changements au coût sont reflétés dans l'état consolidé du résultat dans la période à laquelle les changements ont eu lieu.

(c) Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »)

Les instruments financiers classés comme actifs ou passifs à la JVAERG sont initialement évalués à la juste valeur incluant les frais de transaction et sont subséquemment évalués à la juste valeur à chaque date de bilan, et les changements de juste valeur sont reflétés dans l'état consolidé du résultat global dans la période à laquelle les changements ont eu lieu. Aucun reclassement au résultat net n'est permis au moment de la décomptabilisation des actifs et des passifs financiers.

Les actifs financiers au coût amorti de la Société incluent la trésorerie, les débiteurs (hormis les taxes à recevoir) et les dépôts versés. Les actifs financiers au coût amorti sont présentés comme actif courant si le paiement est recevable dans les 12 prochains mois. Autrement, ils sont présentés dans l'actif non courant.

Les passifs financiers au coût amorti de la Société incluent les créditeurs, la marge de crédit, les obligations locatives et la dette à long terme. Les passifs financiers sont classés dans le passif courant si le paiement est exigible dans les 12 prochains mois. Autrement, ils sont présentés dans le passif non courant.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Instrument financiers - (suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs aux instruments financiers, qui ne sont pas classés comme étant des actifs ou passifs à la JVRN, sont comptabilisés comme un ajustement du coût de l'instrument financier au bilan, au moment de sa comptabilisation initiale. Pour les instruments financiers au coût amorti, ces coûts sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Stocks

La matière extraite des fosses minières est classée comme matière stérile correspondant à des frais de découverte et capitalisée aux immobilisations corporelles ou encore comme stocks de minerai. Le minerai représente la matière qui, au moment de l'extraction, devrait, selon toute attente, être transformée en un produit commercialisable qui sera vendu à profit. Les matières premières sont composées de minerai empilé. Le minerai est accumulé dans des stocks d'empilement qui sont ensuite transformés en or dans une forme commercialisable. Les produits en cours représentent le doré dans le circuit de traitement dont le processus de production n'est pas terminé et qui n'est pas encore sous une forme commercialisable. Les fournitures représentent des produits de base consommables et d'autres matières premières utilisés dans le processus de production, ainsi que des pièces de rechange et d'autres fournitures d'entretien qui ne sont pas classées comme immobilisations corporelles.

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé sur une base moyenne pondérée et comprend tous les coûts engagés, en fonction de la capacité normale de production, afin d'amener chaque produit à son emplacement et à son état actuel. Le coût des stocks comprend la main-d'oeuvre directe, les matériaux, les frais des sous-traitants et une allocation des frais généraux des sites miniers. Au fur et à mesure que le minerai est acheminé à l'usine pour traitement, les coûts sont reclassés hors des stocks en fonction du coût moyen par tonne de minerai stocké.

La Société comptabilise des provisions afin de réduire les stocks à leur valeur nette de réalisation pour refléter les changements dans les facteurs économiques qui ont un impact sur la valeur des stocks et pour refléter les intentions actuelles quant à l'utilisation des stocks de fournitures désuets ou à rotation lente. La valeur nette de réalisation est déterminée par référence au prix du marché en question moins les frais de vente variables applicables. Les provisions comptabilisées reflètent également une estimation des coûts résiduels afin d'amener les stocks à une forme commercialisable. Des provisions sont aussi comptabilisées afin de ramener les fournitures d'exploitation minière à leur valeur de réalisation nette, qui est généralement calculée par référence à leur valeur de récupération ou à leur valeur de rebut, lorsqu'il est établi que les fournitures sont désuètes. Les provisions sont reprises afin de refléter des recouvrements ultérieurs de la valeur nette de réalisation lorsque les stocks sont toujours en main.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Biens miniers

Les coûts engagés pour les activités qui précèdent l'exploration minière et l'évaluation des ressources minérales, soit tous les coûts engagés avant l'obtention des droits légaux d'explorer un secteur, sont passés en charges immédiatement.

Les coûts d'exploration comprennent les droits dans des biens miniers, payés ou acquis dans le cadre d'une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'informations sur les dépôts minéralisés existants.

Les droits miniers sont comptabilisés au coût d'acquisition ou à la juste valeur dans le cas d'une dépréciation causée par une perte de valeur. Les droits miniers et les options pour acquérir des participations indivises dans des droits miniers sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production. Ces coûts sont radiés lorsque les propriétés sont abandonnées ou lorsque le recouvrement des coûts ou l'accès aux ressources est incertain. Le produit de la vente des biens miniers est comptabilisé en réduction de la valeur comptable et tout excédent ou déficit est comptabilisé comme un gain ou une perte à l'état consolidé du résultat. Dans le cas d'une vente partielle, si la valeur comptable est supérieure au produit de la vente, seules les pertes sont comptabilisées.

Les coûts d'exploration comprennent aussi généralement les coûts associés à la production, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai comme les études topographiques, géologiques et géophysiques. En règle générale, la capitalisation des dépenses relatives aux activités d'exploration commence lorsqu'il est plus probable qu'improbable que des avantages économiques futurs seront réalisés. L'évaluation de la probabilité est fondée sur des facteurs tels que le niveau de l'exploration et le degré de confiance de la direction dans le corps minéralisé.

Les coûts d'exploration et d'évaluation reflètent les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquise par suite d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs. Les coûts d'exploration et d'évaluation incluent le coût pour :

- établir le volume et la teneur des dépôts par des activités de forage carotté, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un corps minéralisé qui est classé comme étant une ressource minérale ou une réserve prouvée et probable;
- déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures;
- les activités relatives aux permis; et
- les évaluations économiques visant à déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de préfaisabilité et de faisabilité finale.

Les coûts d'exploration et d'évaluation sont capitalisés si la direction détermine qu'il existe des preuves suffisantes pour étayer la probabilité de générer des retombées économiques positives dans le futur. Lorsqu'un projet entre en phase de développement, les coûts d'exploration et d'évaluation sont capitalisés dans les biens miniers. Si une activité d'exploration ne s'avère pas viable, tous les coûts irrécupérables du projet sont radiés. Les coûts d'exploration et d'évaluation comprennent les frais généraux directement attribuables à ces activités.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Biens miniers - (suite)

Perte de valeur

La recouvrabilité des montants figurant comme biens miniers dépend de la découverte de réserves recouvrables sur le plan économique, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour compléter le développement et de la production rentable future ou du produit de la disposition. Le montant figurant à titre d'intérêts miniers ne représente pas nécessairement la valeur actuelle ou future de ces intérêts miniers.

Les biens miniers sont soumis à un test de dépréciation à la date de clôture lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation surviennent, généralement lorsque l'une de ces circonstances survient :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique; et
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un bien minier excède sa valeur recouvrable. Afin d'évaluer la valeur recouvrable, les biens miniers sont regroupés au niveau le plus bas pour lequel il existe des flux de trésorerie séparément identifiables (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). La valeur recouvrable d'un bien minier est la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en se fondant sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus de l'actif ou de l'UGT concerné. Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant de la valeur comptable de l'actif excédant sa valeur recouvrable.

La Société évalue les pertes de valeur à chaque date de bilan pour des reprises éventuelles lorsque des événements ou des circonstances le justifient.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement et subséquemment comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'une immobilisation remplacée est décomptabilisée lors du remplacement.

Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges à l'état consolidé du résultat au cours de la période où ils sont engagés.

La Société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin. En cas de changement dans ces estimations, le montant initialement comptabilisé est comptabilisé de manière prospective.

Les coûts liés aux travaux majeurs de reconstruction ou de révision effectués dans le cadre de programmes de maintenance sont inscrits à l'actif lorsqu'il est probable que les travaux permettront d'accroître la capacité de production ou la durée d'utilité de l'actif visé.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Immobilisations corporelles - (suite)

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés à l'état consolidé du résultat.

Coûts d'acquisition de propriétés, frais d'exploration et coûts de développement minier

Les coûts engagés relativement aux réserves prouvées et probables mises en valeur et non mises en valeur, et aux ressources probables ne faisant pas partie des réserves, lorsqu'il existe suffisamment de preuves objectives pour étayer une conclusion selon laquelle il est probable que les ressources ne faisant pas partie des réserves seront produites (les « ressources probables ne faisant pas partie des réserves »), sont inclus dans le montant amortissable. L'amortissement est la répartition systématique du montant amortissable d'un actif sur sa durée d'utilité. Le montant amortissable de l'actif correspond à son coût, ou à tout autre montant substitué au coût, diminué de sa valeur résiduelle.

L'amortissement commence au moment de la mise en exploitation commerciale de la propriété et est calculé selon le mode des unités de production sur la durée prévue d'exploitation de la mine, en fonction du nombre estimatif d'onces d'or récupérables. Le nombre estimatif d'onces d'or récupérables comprend les réserves prouvées et probables ainsi qu'une partie des ressources indiquées.

Les frais d'exploration engagés à l'égard d'une propriété en exploitation sont inscrits à l'actif dans les immobilisations corporelles et amortis en fonction du nombre estimatif d'onces d'or récupérables dans la zone de ressources visée.

Matériel relatif à l'exploitation minière

Le matériel relatif à l'exploitation minière est inscrit au coût et amorti, déduction faite de la valeur résiduelle, selon le mode des unités de production sur la durée prévue d'exploitation de la mine, en fonction du nombre estimatif d'onces d'or récupérables ou selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée prévue d'exploitation de la mine. Par ailleurs, si la durée d'utilité prévue de l'actif est inférieure à celle du gisement, son amortissement est basé sur sa durée d'utilité prévue.

Bâtiments et aménagements de bureaux

Les bâtiments et aménagements de bureaux sont inscrits au coût et amortis, déduction faite de la valeur résiduelle, selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée prévue d'exploitation de la mine ou selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux de 20 %. Par ailleurs, si la durée d'utilité prévue de l'actif est inférieure à celle du gisement, son amortissement est basé sur sa durée d'utilité prévue.

Actifs en cours de construction

Les actifs en cours de construction comprennent les immobilisations corporelles en voie de construction, y compris celles destinées à leur usage propre. Le coût comprend le prix d'achat, ainsi que tout coût directement attribuable à la mise en état de fonctionnement de l'actif en vue de son utilisation prévue. Les actifs en cours de construction sont classés dans la catégorie appropriée d'immobilisations corporelles lorsque les coûts sont engagés. Les actifs en cours de construction sont comptabilisés au coût, diminué de toute perte de valeur comptabilisée, et ne sont pas amortis. Leur amortissement commence uniquement lorsqu'ils sont prêts pour leur utilisation prévue.

Outillage, équipements et matériel roulant

L'outillage, les équipements et le matériel roulant comprennent le matériel de communication ainsi que le matériel informatique et sont inscrits au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux de 20 % ou de 30 %. L'amortissement est comptabilisé à l'état consolidé du résultat.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Immobilisations corporelles - (suite)

Équipements d'exploration

L'amortissement des équipements d'exploration est capitalisé aux biens miniers en fonction de la politique de capitalisation des biens miniers. L'amortissement des immobilisations corporelles liées aux coûts de développement minier est capitalisé aux coûts de développement minier. Ces montants seront portés à l'état consolidé du résultat par le biais de l'amortissement des immobilisations corporelles suivant leur mise en exploitation (ou suivant la mise en production des biens miniers). Pour les immobilisations corporelles qui ne sont pas liées aux activités d'exploration et de développement, la charge d'amortissement est constatée directement à l'état consolidé du résultat. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux de 20 % ou de 30 %.

Frais de découverte

Durant l'exploitation d'une mine à ciel ouvert, il est nécessaire d'engager des coûts pour retirer le mort-terrain et autre matériel stérile pour avoir accès au minerai à partir duquel les minéraux peuvent être exploités économiquement. Le processus d'enlèvement du mort-terrain et autre matériel stérile est appelé la découverte. Les coûts de découverte engagés afin de permettre l'accès initial au corps minéralisé sont capitalisés aux coûts de développement minier et sont amortis au moment où le minerai auquel ces frais sont rattachés est extrait de la fosse et que la mine est considérée en exploitation. Lorsque ces coûts sont directement attribuables au développement d'une catégorie d'immobilisation corporelle, ils y sont comptabilisés.

Il peut aussi s'avérer nécessaire d'enlever du matériel stérile et d'engager des coûts de découverte durant la phase d'exploitation de la mine. La Société comptabilise un actif de découverte si toutes les conditions énoncées ci-dessous sont remplies :

- (i) Il est probable que l'avantage économique futur (un meilleur accès à la composante du gisement) associé à l'activité de découverte ira à la Société;
- (ii) La Société peut identifier la composante du gisement pour laquelle l'accès a été amélioré; et
- (iii) Les coûts liés à l'activité de découverte associée à cette composante peuvent être établis de façon fiable.

La Société évalue initialement l'actif de découverte au coût, en se basant sur le cumul des coûts engagés pour réaliser les travaux de découverte qui améliorent l'accès à la composante identifiée de minerai.

Après la comptabilisation initiale, l'actif de découverte est comptabilisé au coût moins l'amortissement et les pertes de valeur, de la même façon que l'actif existant dont il fait partie.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'actifs admissibles sont incorporés au coût de ces actifs, jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour leur utilisation prévue. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés à titre de charges financières à l'état consolidé du résultat au cours de la période où ils sont engagés.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont initialement et subséquemment comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 30 %.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Dépréciation des actifs non financiers

Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins de la détermination de leurs valeurs recouvrables, les actifs sont regroupés au plus bas niveau de regroupement pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont indépendants des flux de trésorerie d'autres groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité (soit la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT concerné). La perte de valeur comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable sur sa valeur recouvrable.

La Société évalue les pertes de valeur qui pourraient faire l'objet de reprises lorsque des événements ou les circonstances le justifient.

Provision pour obligations liées à la restauration environnementale

La Société comptabilise les coûts estimatifs des obligations légales et constructives nécessaires à la restauration des emplacements dans la période pendant laquelle l'obligation est engagée avec une augmentation correspondante de la valeur comptable de l'actif connexe. Pour les endroits où les activités minières ont cessé, les changements dans les provisions sont comptabilisés en charges financières à l'état consolidé du résultat. L'obligation est généralement considérée comme ayant été engagée lorsque les actifs miniers sont construits ou le milieu de terrain est perturbé à l'emplacement de production.

Les provisions sont évaluées en fonction de la meilleure estimation par la direction de la charge nécessaire à l'extinction de l'obligation à la fin de la période de présentation de l'information financière, et sont actualisées lorsque l'effet est significatif. La variation de la provision résultant du passage du temps est comptabilisée à titre de charges financières. Les changements dans les hypothèses ou les estimations sont reflétés dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

Le passif actualisé est ajusté à la fin de chaque période pour refléter le passage du temps, sur la base d'un taux d'actualisation réel sans risque qui reflète les appréciations actuelles du marché et les changements dans les flux de trésorerie futurs estimatifs sous-jacents à l'obligation.

Contrats de location

La Société est une partie à des contrats de location visant des espaces à bureaux et des véhicules.

Les modalités de chaque contrat de location sont négociées au cas par cas et présentent une grande variété de termes et conditions. Les contrats de location ne comportent aucune clause restrictive.

Les contrats de location sont comptabilisés sous la forme d'un actif au titre de droits d'utilisation et d'un passif d'obligation locative correspondant à la date à laquelle l'actif loué est disponible pour utilisation par la Société. Chaque paiement de location est réparti entre le passif et les charges financières. Les charges financières sont imputées au résultat net sur la période du contrat de location de façon à produire un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant du passif pour chaque période. L'actif au titre de droits d'utilisation est amorti sur la durée du contrat de location sur une base linéaire.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont initialement évalués au coût, ce qui comprend :

- le montant de l'évaluation initiale du passif de location;

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Contrats de location - (suite)

Actifs au titre de droits d'utilisation - (suite)

- les paiements de location versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus;
- tous les coûts initiaux directement engagés par la Société; et
- les coûts de restauration.

Après la date d'entrée en vigueur, les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, déduction faite de tout amortissement cumulé et de toutes les pertes de valeur cumulées, ajusté pour toute réévaluation de l'obligation locative.

Obligations locatives

Les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements de location qui n'ont pas encore été versés à cette date, ce qui comprend :

- les paiements fixes, déduction faite des incitatifs à la location à recevoir;
- les paiements de location variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les montants que la Société s'attend à payer en vertu de garanties de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice d'une option d'achat si la Société est raisonnablement certaine d'exercer cette option; et
- les pénalités exigées en cas de résiliation d'un contrat de location, si la durée du contrat reflète l'exercice par le preneur de l'option de résiliation du contrat de location.

Les paiements de location sont actualisés en utilisant le taux d'emprunt marginal de la Société, à moins que le taux implicite du contrat de location soit facilement déterminable, auquel cas ce dernier est alors utilisé.

Exemptions

La Société a choisi de se prévaloir des exemptions pour les contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur et pour les contrats de location dont la durée ne dépasse pas 12 mois. Les paiements relatifs à de tels contrats de location sont comptabilisés sur une base linéaire et sont passés en charges dans le résultat net.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les participations dans les capitaux propres des filiales détenues par des parties externes. La quote-part de l'actif net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présentée comme une composante des capitaux propres. Leur quote-part du résultat net et des autres éléments du résultat global est comptabilisée directement en capitaux propres même si le solde des résultats des participations ne donnant pas le contrôle est déficitaire.

Impôts sur le résultat et impôts différés

La charge d'impôts comprend la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé à l'état consolidé du résultat sauf s'il concerne des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt lié est aussi comptabilisé directement aux capitaux propres.

La Société comptabilise les impôts sur le résultat selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en tenant compte des écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur lors des exercices où les actifs seront recouverts et les passifs se régleront.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel l'actif pourra être imputé, sera disponible.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Impôts sur le résultat et impôts différés - (suite)

Les actifs et passifs d'impôt différé sont classés dans l'actif et le passif non courant. Ils sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et lorsque les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes sur la base de leur montant net.

Régime d'options d'achat d'actions

La Société attribue des options d'achat d'actions aux administrateurs, aux membres de la direction, aux employés et aux fournisseurs de services. Le conseil d'administration offre de telles options avec des durées de vie pouvant aller jusqu'à dix ans, sans période d'acquisition, sauf pour les options d'achat d'actions attribuées au conseiller financier, pour qui les options sont exerçables sur une période de 12 mois à raison de 25 % par trimestre, aux prix déterminés par le conseil d'administration.

La juste valeur des options est évaluée à la date d'attribution, en utilisant le modèle de Black-Scholes, et elle est comptabilisée au cours de l'exercice pendant lequel les bénéficiaires acquièrent les options. La juste valeur est comptabilisée comme une dépense en contrepartie de la « Réserve - options d'achat d'actions ». Le montant comptabilisé comme une dépense est ajusté afin de refléter le nombre d'options d'achat d'actions que l'on prévoit acquérir.

Revenus

Les revenus incluent la vente d'or et de sous-produits (argent). La Société vend par l'intermédiaire d'un raffineur. Les ventes sont constatées lorsque les titres juridiques sur les métaux sont transférés à l'acheteur, soit au moment où les métaux sont vendus sur le marché. L'obligation de performance de la Société est remplie à un moment précis, soit lorsque les métaux sont vendus sur le marché. Les revenus de la vente d'or sont constatés au résultat basé sur le prix selon le London Bullion Market en Euro au moment de la vente.

Résultat par action

Le résultat de base par action de la période est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action de la période est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, plus l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives en circulation au cours de l'exercice. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des options. Selon cette méthode, le calcul du résultat dilué par action est effectué comme si toutes les actions potentielles dilutives avaient été exercées au plus tard au début de l'exercice ou à la date d'émission, selon le cas, et que les fonds en découlant avaient été utilisés pour acheter des actions ordinaires de la Société à la valeur boursière moyenne des actions participantes au cours de l'exercice.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

4 - CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Adoption d'IFRS 16, Contrats de location

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté la norme IFRS 16, qui établit les principes devant être utilisés par une entité afin de déterminer la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et l'information à fournir des contrats de location à l'égard des deux parties au contrat, c'est-à-dire le client (« preneur ») et le fournisseur (« bailleur »). IFRS 16 remplace la norme qui s'appliquait antérieurement aux contrats de location, IAS 17, Contrats de location, ainsi que les interprétations y afférentes.

Le changement le plus important découlant de l'adoption d'IFRS 16 est la comptabilisation d'actifs au titre de droits d'utilisation et de passifs d'obligation locative pour les contrats de location simple existants en vertu d'IAS 17.

La Société a adopté la norme selon la méthode d'adoption rétrospective modifiée. Selon cette méthode, la Société a comptabilisé un droit d'utilisation à une valeur égale à l'obligation locative. L'adoption d'IFRS 16 s'est soldée par la comptabilisation d'actifs au titre de droits d'utilisation (dans les immobilisations corporelles) et de passifs de location pour les contrats de location simple d'un montant de 320 560 \$ au 1^{er} janvier 2019. Ces passifs ont été évalués à la valeur actuelle des paiements de location restants, actualisée en utilisant le taux d'emprunt marginal de la Société ou de ses filiales au 1^{er} janvier 2019.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les engagements relatifs à des contrats de location simple au 31 décembre 2018 en vertu d'IAS 17 et les passifs de location comptabilisés au 1^{er} janvier 2019 en vertu d'IFRS 16 :

Engagements présentés au 31 décembre 2018	\$ 4 813 075
<i>Moins</i> : Éléments exclus de l'application d'IFRS 16	(4 698 402)
Engagements relatifs à des contrats de location simple en vertu d'IAS 17 au 31 décembre 2018	114 673
Effet de l'actualisation au taux d'emprunt marginal de la Société (4 %) ou de ses filiales (7,38 %)	(7 468)
Ajustement découlant du traitement différent des options de prolongation	213 355
Passifs de location au 1^{er} janvier 2019	320 560

5 - MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

Certaines modifications ont été publiées par l'IASB et sont obligatoires pour les exercices postérieurs au 31 décembre 2019. Actuellement, il n'y a aucune modification qui devrait avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés de la Société lors de l'adoption.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

6 - ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. La direction estime qu'aucun jugement critique n'est susceptible d'entraîner des ajustements importants aux valeurs comptables des actifs et des passifs.

Estimations et hypothèses comptables critiques

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige de la Société qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de revenus et de charges au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et à des hypothèses pour l'avenir.

Dépréciation d'immobilisations corporelles

La capacité de la Société à recouvrer la valeur comptable de ses immobilisations corporelles (incluant les propriétés minières et les frais différés afférents) dépend de la conjoncture sur les marchés des métaux, des ressources minérales associées aux propriétés et des futurs coûts requis pour le recouvrement ultime par le biais d'une exploitation minière ou d'une vente.

Tout changement dans la qualité et la quantité des réserves de minerai et des ressources minérales récupérables, les prix de vente prévus et les charges d'exploitation prévues pourrait avoir une incidence importante sur la juste valeur estimative des actifs miniers, ce qui pourrait mener à des pertes de valeur ou des radiations importantes dans l'avenir.

Estimations de réserves de minerai et de ressources minérales

Les réserves de minerai et les ressources minérales représentent des estimations de la quantité de minerai qui peut être économiquement et légalement extrait des propriétés minières de la Société. La Société estime ses réserves de minerai et ses ressources minérales en fonction de renseignements compilés par des personnes qualifiées appropriées en ce qui a trait aux données géologiques et techniques portant sur les dimensions, la profondeur, la forme et la teneur du gisement ainsi que les techniques de production appropriées et les taux de récupération. Une telle analyse exige de faire des jugements géologiques complexes dans l'interprétation des données.

Puisque les hypothèses économiques utilisées peuvent changer et que des renseignements géologiques additionnels sont produits durant l'exploitation d'une mine, les estimations de réserves et des ressources peuvent aussi changer. De tels changements pourraient avoir une incidence sur la situation financière et les résultats de la Société, notamment :

- (i) La valeur comptable des immobilisations corporelles pourrait être affectée suivant des changements dans les estimations des flux de trésorerie futurs;
- (ii) Les charges d'amortissement à l'état consolidé du résultat pourraient changer lorsque ces charges sont déterminées selon la méthode des unités de production, ou lorsque la durée d'utilité des actifs en question change; et
- (iii) Les provisions pour obligations liées à la restauration environnementale pourraient changer - lorsque des changements aux estimations de réserves et de ressources affectent les attentes quant au moment où ces activités auront lieu et le coût associé à ces activités.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

6 - ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES - (suite)

Estimation de la durée d'utilité des immobilisations corporelles

Une portion importante des immobilisations corporelles est amortie selon la méthode des unités de production. Le calcul du taux d'amortissement par unité de production pourrait être affecté dans la mesure où la production d'or réelle dans l'avenir diffère de la production prévue basée sur les réserves prouvées et probables de minerai et les ressources indiquées. Ceci se produit généralement lorsque des changements majeurs sont apportés à l'un ou l'autre des facteurs ou hypothèses utilisés pour estimer les réserves de minerai et les ressources minérales.

La direction estime la durée d'utilité des immobilisations corporelles en fonction de la période au cours de laquelle les actifs devraient être disponibles pour utilisation. Les montants et la durée des charges comptabilisées pour l'amortissement des actifs miniers pour toute période, ainsi que leur valeur recouvrable nette, sont affectés par ces estimations de durée d'utilité. Les estimations sont révisées au moins une fois l'an et sont mises à jour si les attentes changent en fonction de changements dans les réserves de minerai et les ressources minérales, de l'usure physique, de l'obsolescence technique ou commerciale, et d'autres restrictions, juridiques ou autres, à l'utilisation. Il est possible que de tels changements puissent se solder par des changements importants de la durée d'utilité estimative des immobilisations corporelles de la Société dans l'avenir, affectant ainsi l'amortissement et la valeur recouvrable nette de ces actifs.

Provision pour obligations liées à la restauration environnementale

Les activités d'exploitation et d'exploration minières de la Société sont assujetties aux lois et aux règlements régissant la protection de l'environnement. La Société constate des montants correspondant aux meilleures estimations de la direction pour les obligations de mise hors service et de restauration dans la période au cours de laquelle ces obligations entrent en vigueur. Les coûts réels engagés dans les périodes futures pourraient différer de manière importante de ces estimations. De plus, les changements futurs aux lois et règlements en matière d'environnement, aux estimations de la durée d'exploitation, et aux taux d'actualisation pourraient affecter la valeur comptable de cette provision. De tels changements pourraient également avoir une incidence sur la durée d'utilité des actifs amortis selon la méthode linéaire, dont les durées d'utilité se limitent à la durée de vie de la mine.

Juste valeur des options d'achat d'actions

La Société fait des estimations et formule des hypothèses pour calculer la juste valeur des options d'achat d'actions. Les hypothèses importantes comprennent l'estimation de la volatilité prévue, la durée de vie prévue et le taux prévu du rendement sans risque. Tout changement visant les estimations ou les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur pourrait avoir une incidence significative sur les résultats d'exploitation, le passif ou les autres composantes des capitaux propres de la Société dans le futur. Les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur sont décrites à la note 21 - Capital-actions.

Renouvellement des permis de recherche et d'exploration

La Société fait des estimations relatives au renouvellement par l'État malien des permis de recherche et d'exploration. Le non-renouvellement de ces permis pourrait avoir une incidence importante sur la valeur des biens miniers.

Évaluation des obligations locatives et des actifs au titre de droits d'utilisation

L'application d'IFRS 16 exige de la Société qu'elle porte des jugements qui ont une incidence sur l'évaluation des obligations locatives et l'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation. Ceux-ci comprennent : la détermination des contrats couverts par le champ d'application d'IFRS 16, la détermination de la durée des contrats de location et la détermination du taux d'intérêt utilisé pour actualiser les futurs flux de trésorerie.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

7 - INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités d'exploitation et d'exploration au Mali. Les secteurs opérationnels présentés rendent compte de la structure de gestion de la Société et de la manière dont le principal décideur opérationnel de la Société évalue la performance commerciale. La Société évalue la performance de ses secteurs opérationnels principalement en fonction du résultat opérationnel, comme le montrent les tableaux qui suivent.

	Exercice terminé le 31 décembre 2019			
	Exploitation (Nampala, Mali)	Explorations (Mali)	Gestion corporative	Total \$
REVENUS - VENTES D'OR	99 191 841	---	---	99 191 841
Charges d'exploitation minière - note 8	30 646 447	---	---	30 646 447
Redevances minières - note 8	2 810 506	---	---	2 810 506
Charges administratives - note 9	6 361 462	28 600	5 462 317	11 852 379
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	31 497 147	---	71 925	31 569 072
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions - note 21	---	---	881 951	881 951
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	27 876 279	(28 600)	(6 416 193)	21 431 486

	Exercice terminé le 31 décembre 2018			
	Exploitation (Nampala, Mali)	Explorations (Mali)	Gestion corporative	Total \$
REVENUS - VENTES D'OR	78 381 824	---	---	78 381 824
Charges d'exploitation minière - note 8	27 744 418	---	---	27 744 418
Redevances minières - note 8	2 582 376	---	---	2 582 376
Charges administratives - note 9	5 926 744	9 536	6 739 464	12 675 744
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	16 682 944	---	5 900	16 688 844
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions - note 21	---	---	51 936	51 936
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	25 445 342	(9 536)	(6 797 300)	18 638 506

Les produits de la Société proviennent d'un client. La Société ne dépend pas économiquement d'un nombre limité de clients pour la vente d'or puisque l'or peut être vendu par l'entremise de nombreux négociants sur le marché des matières premières partout dans le monde.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

7 - INFORMATION SECTORIELLE - (suite)

Les actifs de la Société par secteur sont comme suit :

	Au 31 décembre 2019			
	Exploitation (Nampala, Mali)	Explorations (Mali)	Gestion corporative	\$ Total
Trésorerie	7 870 445	106 274	5 622 281	13 599 000
Stocks	10 055 138	---	---	10 055 138
Débiteurs	1 657 372	---	58 294	1 715 666
Charges payées d'avance	171 537	3 398	10 438	185 373
Dépôts versés	1 285 052	---	45 360	1 330 412
Biens miniers	---	7 111 382	---	7 111 382
Immobilisations corporelles	63 331 111	117 158	184 207	63 632 476
Immobilisations incorporelles	19 835	58 040	---	77 875
	84 390 490	7 396 252	5 920 580	97 707 322

	Au 31 décembre 2018			
	Exploitation (Nampala, Mali)	Explorations (Mali)	Gestion corporative	\$ Total
Trésorerie	1 062 781	35 398	6 324 279	7 422 458
Stocks	8 148 634	---	---	8 148 634
Débiteurs	1 121 401	3 152	774 306	1 898 859
Charges payées d'avance	123 539	23 901	8 721	156 161
Dépôts versés	1 435 302	12 560	14 031	1 461 893
Biens miniers	---	6 692 821	---	6 692 821
Immobilisations corporelles	80 331 929	3 475 767	24 828	83 832 524
Immobilisations incorporelles	23 811	55 751	---	79 562
	92 247 397	10 299 350	7 146 165	109 692 912

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

8 - CHARGES D'EXPLOITATION MINIÈRE

	2019 \$	2018 \$
Fournitures et services d'exploitation et d'entretien	18 113 865	16 737 782
Carburants	10 183 614	8 181 804
Réactifs	5 928 937	5 012 219
Charges au titre des avantages du personnel	3 791 086	3 504 576
Variation des stocks	(304 901)	566 725
<i>Moins</i> : Coûts de production capitalisés à titre de frais de découverte	(7 813 045)	(7 030 094)
Frais de transport	746 891	771 406
Total des coûts de production	30 646 447	27 744 418
Redevances minières	2 810 506	2 582 376
	33 456 953	30 326 794

9 - CHARGES ADMINISTRATIVES

	2019 \$	2018 \$
Exploitation et exploration	6 390 062	5 936 280
Gestion corporative	5 462 317	6 739 464
	11 852 379	12 675 744

Des montants de 1 248 980 \$ et de 332 934 \$ liés aux salaires sont respectivement inclus dans le poste «Exploitation et exploration» et dans le poste «Gestion corporative» pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 (1 218 518 \$ et 295 811 \$ respectivement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018).

10 - CHARGES FINANCIÈRES

	2019 \$	2018 \$
Intérêts sur les débetures non convertibles - note 20	899 270	111 616
Intérêts sur la dette à long terme	1 355 207	1 105 068
Intérêts effectifs sur la dette à long terme	105 568	43 869
Intérêts sur les marges de crédit	41 675	39 245
Intérêts sur les obligations locatives	13 581	---
Frais bancaires	187 474	185 558
Variation du passif environnemental	50 249	204 696
Intérêts réels sur les composantes dette au coût amorti des débetures convertibles	---	2 070 788
Intérêts effectifs sur les composantes dette au coût amorti des débetures convertibles	---	1 754 151
	2 653 024	5 514 991

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

11 - STOCKS

	2019	2018
	\$	\$
Produits en cours (doré)	2 878 934	2 767 272
Pièces et fournitures	6 942 126	5 139 607
Minerai	217 731	233 244
Argent (métaux)	16 347	8 511
	10 055 138	8 148 634

12 - DÉBITEURS

	2019	2018
	\$	\$
Ventes d'or à recevoir	---	675 939
Taxes à recevoir	1 697 306	1 159 982
Autres débiteurs	18 360	62 938
	1 715 666	1 898 859

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

13 - BIENS MINIERS

	Diangounté (A)	Mininko (B)	Kolomba (C)	Sanoula (D)	Kamasso (E)	Total
Participation indivise	100 %	100 %	Non renouvelée	100 %	100 %	
Droits et titres miniers						\$
Solde au 31 décembre 2017	---	119 117	76 637	209 348	23 092	428 194
Variation du taux de change	---	4 440	2 856	7 803	860	15 959
Solde au 31 décembre 2018	---	123 557	79 493	217 151	23 952	444 153
Acquisitions	48 234	22 695	---	22 695	---	93 624
Radiation	---	---	(75 876)	---	---	(75 876)
Variation du taux de change	(314)	(8 829)	(3 617)	(15 004)	(1 580)	(29 344)
Solde au 31 décembre 2019	47 920	137 423	---	224 842	22 372	432 557
Frais d'exploration						
Solde au 31 décembre 2017	---	2 282 561	1 167 188	1 201 781	172 136	4 823 666
Frais engagés	---	938 123	41 383	46 167	140 661	1 166 334
Amortissements	---	26 656	3 375	3 375	10 191	43 597
Variation du taux de change	---	115 823	44 155	45 518	9 575	215 071
Solde au 31 décembre 2018	---	3 363 163	1 256 101	1 296 841	332 563	6 248 668
Frais engagés	21 523	1 543 531	---	21 523	463 874	2 050 451
Radiation	---	---	(1 250 310)	---	---	(1 250 310)
Amortissements	1 172	15 994	---	1 172	10 269	28 607
Variation du taux de change	(50)	(271 300)	(5 791)	(85 604)	(35 846)	(398 591)
Solde au 31 décembre 2019	22 645	4 651 388	---	1 233 932	770 860	6 678 825
Total au 31 décembre 2018	---	3 486 720	1 335 594	1 513 992	356 515	6 692 821
Total au 31 décembre 2019	70 565	4 788 811	---	1 458 774	793 232	7 111 382

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

13 - BIENS MINIERS - (suite)

- (A) La Société détient le permis, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive, Ressources Robex Mali S.A.R.L. Ce permis de recherche et d'exploration lui a été octroyé le 26 août 2019. La durée de validité de ce permis est de 13 mois, renouvelable deux fois pour deux ans. Le permis expirera le 27 septembre 2024.

La Société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis.

- (B) Depuis le 30 avril 2007, la Société détient 100 % des titres miniers de cette propriété et le vendeur bénéficiait de redevances NSR (Net Smelter Return) de 2 % sur lesquelles la Société a un droit de premier refus. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la Société a procédé à l'acquisition de la moitié de ces redevances en contrepartie d'une somme payée en trésorerie de 250 000 \$. Dorénavant, le vendeur bénéficiera de redevances NSR de 1 % sur lesquelles la Société a toujours un droit de premier refus.

Le 8 novembre 2011, la Société a rendu publique une étude de faisabilité confirmant une exploitation rentable possible sur le site de Mininko.

Le 21 mars 2012, la filiale Nampala S.A., détenue à 90 % par la Société, a reçu le permis d'exploitation d'or et de substances minérales relativement à une portion de la propriété de Mininko. Ce permis d'exploitation est valide pour une durée de trente ans.

De plus, lors de l'attribution du permis d'exploitation, l'État malien s'est vu octroyer 10 % des actions de Nampala S.A. à titre gratuit. L'État malien pourrait décider d'acquérir une participation supplémentaire de 10 % à titre onéreux, ce qu'il n'a pas fait à la date de ces états financiers consolidés.

Le 17 septembre 2019, la filiale en propriété exclusive Ressources Robex Mali S.A.R.L. s'est vu octroyer de nouveau ce permis de recherche et d'exploration. La durée de validité de ce permis est de trois ans, renouvelable deux fois pour deux ans. Le permis expirera le 16 septembre 2026.

La Société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis.

- (C) Le permis de recherche et d'exploration de Kolomba est arrivé à échéance le 16 janvier 2020. Au 31 décembre 2019, la Société avait pris la décision de ne pas le renouveler. La Société a donc comptabilisé un montant de 1 326 186 \$ à titre de radiation de biens miniers concernant ce permis au cours de l'exercice.

- (D) Depuis le 30 mai 2008, la Société détient 100 % du titre minier par l'entremise de sa filiale Ressources Robex Mali S.A.R.L., filiale en propriété exclusive. Le vendeur bénéficiera de redevances NSR de 2 % sur lesquelles la Société aura un droit de premier refus.

Le 28 août 2019, la filiale en propriété exclusive Ressources Robex Mali S.A.R.L. s'est vu octroyer de nouveau ce permis de recherche et d'exploration. La durée de validité de ce permis est de trois ans, renouvelable deux fois pour deux ans. Le permis expirera le 27 août 2026.

La Société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis.

- (E) La Société détient le permis, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive, Ressources Robex Mali S.A.R.L. Ce permis de recherche et d'exploration lui a été octroyé le 19 septembre 2017. La durée de validité de ce permis est de trois ans, renouvelable deux fois pour deux ans. Le permis expirera le 18 septembre 2024.

La Société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

14 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coûts de développement minier	Bâtiments et aménagements de bureaux	Matériel relatif à l'exploitation minière	Outillages, équipements et matériel roulant	Équipements d'exploration	Total
Coût						\$
Solde au 31 décembre 2017	11 133 875	5 783 582	74 237 087	2 292 751	729 407	94 176 702
Acquisitions	4 493 686	1 655 872	8 963 822	301 697	5 782	15 420 859
Dispositions	---	(406 953)	(484 728)	(502 104)	---	(1 393 785)
Variation du taux de change	417 500	230 836	2 816 213	90 052	27 411	3 582 012
Solde au 31 décembre 2018	16 045 061	7 263 337	85 532 394	2 182 396	762 600	111 785 788
Adoption d'IFRS 16 - note 19	---	320 560	---	---	---	320 560
Acquisitions	1 538 820	1 841 541	12 056 004	1 030 538	---	16 466 903
Radiations ⁽¹⁾	---	---	---	(211 244)	---	(211 244)
Variation du taux de change	(1 083 873)	(502 629)	(5 734 510)	(156 567)	(50 307)	(7 527 886)
Solde au 31 décembre 2019	16 500 008	8 922 809	91 853 888	2 845 123	712 293	120 834 121

Amortissement cumulé

Solde au 31 décembre 2017	900 012	1 793 925	6 489 023	1 286 345	602 260	11 071 565
Amortissement de l'exercice	1 849 700	719 258	13 856 262	253 975	30 537	16 709 732
Dispositions	---	(80 568)	(27 525)	(264 998)	---	(373 091)
Variation du taux de change	51 421	69 382	350 573	50 609	23 073	545 058
Solde au 31 décembre 2018	2 801 133	2 501 997	20 668 333	1 325 931	655 870	27 953 264
Amortissement de l'exercice	3 369 720	1 171 806	26 727 917	297 781	23 457	31 590 681
Radiations ⁽¹⁾	---	---	---	(183 145)	---	(183 145)
Variation du taux de change	(206 385)	(176 909)	(1 643 561)	(88 619)	(43 681)	(2 159 155)
Solde au 31 décembre 2019	5 964 468	3 496 894	45 752 689	1 351 948	635 646	57 201 645

Valeurs nettes :

Au 31 décembre 2018	13 243 928	4 761 340	64 864 061	856 465	106 730	83 832 524
Au 31 décembre 2019	10 535 540	5 425 915	46 101 199	1 493 175	76 647	63 632 476
Non amorties						
au 31 décembre 2019 ⁽²⁾	687 585	464 996	3 352 050	---	---	4 504 631

⁽¹⁾ Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, un montant de 211 244 \$ concernant des outillages, des équipements et du matériel roulant a été radié des immobilisations corporelles (aucun montant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018). Ces équipements avaient été amortis au moment de la radiation pour un montant de 183 145 \$.

⁽²⁾ Des immobilisations corporelles d'une valeur comptable de 4 504 631 \$ ne font pas l'objet d'un amortissement parce qu'elles sont soit en cours de développement, de construction ou d'installation au 31 décembre 2019 (7 396 180 \$ au 31 décembre 2018).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

15 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Logiciels

COÛT

Solde au début de l'exercice

Actifs acquis

Radiations ⁽¹⁾

Effet de la variation du taux de change

Solde à la fin de l'exercice

AMORTISSEMENT CUMULÉ

Solde au début de l'exercice

Amortissement de l'exercice

Radiations ⁽¹⁾

Effet de la variation du taux de change

Solde à la fin de l'exercice

VALEUR NETTE

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	371 642	356 645
Actifs acquis	23 265	1 731
Radiations ⁽¹⁾	(10 913)	---
Effet de la variation du taux de change	(24 681)	13 266
Solde à la fin de l'exercice	359 313	371 642
Solde au début de l'exercice	292 080	257 676
Amortissement de l'exercice	18 687	24 365
Radiations ⁽¹⁾	(9 779)	---
Effet de la variation du taux de change	(19 550)	10 039
Solde à la fin de l'exercice	281 438	292 080
VALEUR NETTE	77 875	79 562

⁽¹⁾ Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, un montant de 10 913 \$ des brevets et licences a été radié des immobilisations incorporelles (aucun montant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018). Ces brevets et licences avaient été amortis au moment de la radiation pour un montant de 9 779 \$.

16 - CRÉDITEURS

Fournisseurs

Intérêts courus

Dû à l'État ⁽¹⁾

Comptes à payer à une société détenue par un actionnaire

Autres créditeurs

	2019	2018
	\$	\$
Fournisseurs	6 893 886	8 494 439
Intérêts courus	88 410	290 373
Dû à l'État ⁽¹⁾	615 541	2 119 864
Comptes à payer à une société détenue par un actionnaire	874 981	979 634
Autres créditeurs	754 061	751 221
Total	9 226 879	12 635 531

⁽¹⁾ Suivant la réduction d'une provision, un montant de 1 108 739 \$ a été comptabilisé en gain au résultat.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

	2019	2018
	\$	\$
17 - DETTE À LONG TERME ET MARGE DE CRÉDIT		
Emprunt bancaire, d'un montant de 4 515 998 \$ (2 000 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 7 %, garanti par une hypothèque foncière de troisième rang sur le permis d'exploitation d'or et de substances minérales dans la zone de Nampala. Cet emprunt est remboursable mensuellement par versements de 114 009 \$ (51 282 051 francs CFA) plus intérêts, jusqu'en février 2020 inclusivement.	228 017	1 708 852
Emprunt bancaire, d'un montant de 7 239 033 \$ (3 000 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 7,75 %, garanti par une hypothèque foncière de premier rang sur le permis d'exploitation d'or et de substances minérales dans la zone de Nampala. Cet emprunt est remboursable mensuellement par versements de 163 659 \$ (73 615 402 francs CFA) incluant capital et intérêts, jusqu'en avril 2020 inclusivement.	644 202	2 655 380
Emprunt bancaire, d'un montant de 4 403 996 \$ (2 000 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 7,75 %, garanti par une hypothèque foncière de premier rang sur le permis d'exploitation d'or et de substances minérales dans la zone de Nampala. Cet emprunt est remboursable mensuellement par versements de 108 776 \$ (48 928 202 francs CFA) incluant capital et intérêts, jusqu'en octobre 2020 inclusivement.	1 050 095	2 381 242
Emprunt bancaire, d'un montant de 4 603 143 \$ (1 997 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 7,75 %, garanti par un nantissement de 5 762 573 \$ (2 500 000 000 francs CFA) sur les équipements et matériels se trouvant à la mine de Nampala. Cet emprunt est remboursable mensuellement par versements de 147 545 \$ (66 367 288 francs CFA) incluant capital et intérêts, jusqu'en novembre 2020 inclusivement.	1 488 108	3 185 672
Emprunt bancaire, d'un montant de 11 549 531 \$ (5 000 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 7 %, garanti par une hypothèque foncière de premier rang sur le permis d'exploitation d'or et de substances minérales dans la zone de Nampala. Cet emprunt est remboursable mensuellement par versements de 266 300 \$ (119 784 353 francs CFA) incluant capital et intérêts, jusqu'en août 2022 inclusivement. ⁽¹⁾	7 752 979	11 036 015
Emprunt bancaire, d'un montant de 3 451 370 \$ (1 500 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 7 %, garanti par une hypothèque foncière de troisième rang sur le permis d'exploitation d'or et de substances minérales dans la zone de Nampala. Cet emprunt est remboursable trimestriellement par versements de 277 896 \$ (125 000 000 francs CFA) plus intérêts, jusqu'en octobre 2021 inclusivement. ⁽¹⁾	2 223 166	3 570 281
	13 386 567	24 537 442
<i>Moins</i> : Frais de financement reportés d'un montant initial de 291 011 \$ (122 263 500 francs CFA)	(126 407)	(247 141)
	13 260 160	24 290 301
<i>Moins</i> : Partie courante de la dette à long terme	(7 186 918)	(10 205 387)
	6 073 242	14 084 914

⁽¹⁾ En vertu de ces obligations, la Société s'est engagée à respecter annuellement certaines conditions ainsi que des ratios financiers. Au 31 décembre 2019, la Société respectait tous les ratios financiers exigés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

17 - DETTE À LONG TERME ET MARGE DE CRÉDIT - (suite)

Les paiements en capital requis au cours des trois prochains exercices sont de 13 386 567 \$.

	\$
2020	7 261 693
2021	4 049 323
2022	2 075 551

Marge de crédit

	2019	2018
	\$	\$
Marge de crédit remboursée au cours de l'exercice	---	130 587

Le 2 octobre 2019, la Société a obtenu une nouvelle marge de crédit autorisée d'une banque malienne pour un montant maximal de 1 102 512 \$ (500 000 000 francs CFA), portant intérêt au taux annuel de 8 %, et dont la date de renégociation est le 31 juillet 2020.

Au 31 décembre 2019, aucun montant sur cette marge de crédit était utilisé par la Société.

18 - PASSIF ENVIRONNEMENTAL

	2019
	\$
Solde au début de l'exercice	468 854
Variation de la provision à la suite de changements dans les estimations	247 673
Charges de désactualisation de l'exercice	50 249
Effet de la variation du taux de change	(30 504)
Solde à la fin de l'exercice	736 272

Les activités de la Société sont assujetties à diverses lois et réglementations concernant les provisions pour restauration de l'environnement et fermeture pour lesquelles la Société estime les coûts futurs. Ces provisions peuvent être révisées par suite des modifications apportées à ces lois et règlements et de nouvelles informations, comme les changements dans les réserves correspondant à un changement dans la vie de la mine et les taux d'actualisation, les changements dans les coûts estimatifs des activités de remise en état et l'acquisition ou la construction d'une nouvelle mine. La Société constitue une provision selon la meilleure estimation des coûts futurs de remise en état des sites miniers et des installations de production connexes sur une base actualisée.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

19 - CONTRATS DE LOCATION

Des actifs au titre de droits d'utilisation sont inclus dans les immobilisations corporelles, tel que décrit ci-dessous :

	Bâtiments et aménagements de bureaux	Outillages, équipements et matériel roulant	Total \$
Adoption d'IFRS 16 au 1 ^{er} janvier 2019 - note 4	320 560	---	320 560
Additions d'actifs au titre de droits d'utilisation	---	171 997	171 997
Réévaluation des obligations locatives	(24 206)	---	(24 206)
Amortissement de l'exercice	(79 002)	(64 234)	(143 236)
Effet de la variation du taux de change	(11 296)	---	(11 296)
	206 056	107 763	313 819

Les passifs liés aux obligations locatives se présentent comme suit:

	2019 \$
Adoption d'IFRS 16 au 1 ^{er} janvier 2019 - note 4	320 560
Additions de passifs liés aux obligations locatives	171 997
Réévaluation des obligations locatives	(24 206)
Versements durant l'exercice	(137 507)
Effet de la variation du taux de change	(1 393)
	329 451
<i>Moins</i> : Partie courante des obligations locatives	(146 963)
	182 488

Les échéances des obligations locatives requises au cours des quatre prochains exercices sont de 329 451 \$.

	\$
2020	146 963
2021	106 715
2022	68 959
2023	6 814

Ces passifs ont été évalués à la valeur actuelle des paiements de location résiduels, actualisée en utilisant le taux d'emprunt marginal de la Société ou de ses filiales, soit respectivement 4 % ou 7,38 %. Les contrats de location ne comportent aucune clause restrictive.

20 - DÉBENTURES NON CONVERTIBLES

Le 26 novembre 2018, la Société a émis des débentures non convertibles et non garanties d'un montant de 11 640 000 \$, venant à échéance le 26 novembre 2020. Les débentures portaient intérêt au taux composé de 10 % annuellement. Le 26 novembre 2019, la Société a remboursé la totalité du capital et des intérêts de ces débentures non convertibles en trésorerie. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, un montant de 899 270 \$ a été comptabilisé à titre d'intérêts (111 616 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

21 - CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Actions en nombre illimité et sans valeur nominale

Ordinaires

Privilégiées, sans droit de vote, à dividende non cumulatif variable n'excédant pas 14 %, non participantes dans les biens restants, rachetables au prix payé

Émis et entièrement payé

580 259 566 actions ordinaires

(31 décembre 2018 - 579 509 566 actions ordinaires)

2019	2018
\$	\$
66 850 704	66 734 172

Année 2019

En novembre 2019, la Société a émis 750 000 actions à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions pour un montant en trésorerie de 67 500 \$. La valeur des options exercées, qui a été reclassée dans le capital-actions, est de 49 032 \$.

Régime d'options d'achat d'actions

En vertu du régime d'options d'achat d'actions, la Société peut attribuer des options à certains administrateurs, dirigeants, employés clés et consultants. Le nombre total d'actions ordinaires du capital-actions de la Société pouvant être émises en vertu du présent régime est 34 770 600 actions. Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur d'un titulaire, qui n'est pas un consultant ou une personne s'occupant des relations avec les investisseurs, ne doit pas représenter, au cours d'une période de 12 mois, plus de cinq pour cent (5 %) des actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Au moment de chaque octroi d'options, le conseil d'administration détermine l'échéance et le prix d'exercice de celles-ci et peut décider si elles peuvent être acquises selon un calendrier particulier. L'échéance des options émises ne peut excéder dix ans et le prix d'exercice peut être fixé à un prix escompté. Le nombre total d'options octroyées au cours d'une période de 12 mois aux consultants et aux personnes s'occupant des relations avec les investisseurs ne doit pas excéder 2 % des actions ordinaires émises et en circulation. Enfin, les options octroyées à une personne dont les services sont retenus pour s'occuper d'activités de relations avec les investisseurs sont acquises sur une période de 12 mois, à raison de 25 % par période de trois mois.

Les options d'achat d'actions octroyées par la Société sont réglables en instruments de capitaux propres de la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

21 - CAPITAL-ACTIONS - (suite)

Régime d'options d'achat d'actions - (suite)

Les options d'achat d'actions ont varié comme suit :

	2019		2018	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début de l'exercice	14 050 000	0,10 \$	13 350 000	0,10 \$
Octroyées	11 700 000	0,13 \$	700 000	0,12 \$
Exercées	(750 000)	0,09 \$	---	---
Annulées ou échues	(2 000 000)	0,13 \$	---	---
En circulation à la fin de l'exercice	23 000 000	0,11 \$	14 050 000	0,10 \$
Pouvant être exercées	23 000 000	0,11 \$	14 050 000	0,10 \$

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, la moyenne pondérée du prix de l'action lors de l'exercice des options d'achat d'actions était de 0,11 \$ (pas d'exercice d'options d'achat d'actions au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2018).

Réserve - options d'achat d'actions

	2019	2018
	\$	\$
Options d'achat d'actions en vigueur	1 626 876	929 080
Options d'achat d'actions échues ou annulées	2 558 338	2 423 215
	4 185 214	3 352 295

La juste valeur totale des options d'achat d'actions octroyées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2019 est de 881 951 \$ (51 936 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, un montant de 881 951 \$ est inscrit à titre de coût de la rémunération en options d'achat d'actions (51 936 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018). La juste valeur a été estimée aux dates d'octrois selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, à l'aide des hypothèses suivantes :

	2019	2018
Taux d'intérêt sans risque	1,51 %	2,31 %
Volatilité prévue	69,60 %	85,82 %
Taux de rendement des actions	0 %	0 %
Durée de vie prévue	5 années	5 années
Prix de l'action	0,13 \$	0,11 \$
Prix d'exercice	0,13 \$	0,12 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

21 - CAPITAL-ACTIONS - (suite)**Réserve - options d'achat d'actions - (suite)**

Le tableau suivant résume certaines informations concernant les options d'achat d'actions de la Société au 31 décembre 2019 :

<u>Prix d'exercice</u>	Options en circulation au 31 décembre 2019		Options pouvant être exercées au 31 décembre 2019	
	Moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle restante		Moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle restante	
	<u>Nombre</u>	<u>Années</u>	<u>Nombre</u>	<u>Années</u>
0,09 \$	10 600 000	2,5	10 600 000	2,5
0,115 \$	700 000	3,7	700 000	3,7
0,13 \$	11 700 000	4,9	11 700 000	4,9
	23 000 000		23 000 000	

<u>Prix d'exercice</u>	Options en circulation au 31 décembre 2018		Options pouvant être exercées au 31 décembre 2018	
	Moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle restante		Moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle restante	
	<u>Nombre</u>	<u>Années</u>	<u>Nombre</u>	<u>Années</u>
0,09 \$	12 350 000	3,5	12 350 000	3,5
0,115 \$	700 000	4,7	700 000	4,7
0,16 \$	1 000 000	0,4	1 000 000	0,4
	14 050 000		14 050 000	

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

22 - CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	2019	2018
	\$	\$
Écart de change		
Solde au début de l'exercice	6 041 257	3 933 689
Variation de l'écart de change de l'exercice	(4 318 225)	2 107 568
Solde à la fin de l'exercice	1 723 032	6 041 257
Attribuable		
Aux actionnaires ordinaires	1 778 494	6 066 553
À la participation ne donnant pas le contrôle	(55 462)	(25 296)
	1 723 032	6 041 257

23 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

	2019	2018
	\$	\$
<i>a) Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement</i>		
Diminution (augmentation) de l'actif courant		
Débiteurs	59 201	(628 896)
Stocks	(2 513 922)	(1 189 039)
Charges payées d'avance	(47 788)	(49 157)
Dépôts versés	(35 185)	(785 134)
	(2 537 694)	(2 652 226)
Augmentation (diminution) du passif courant		
Créditeurs	(2 583 579)	649 898
	(5 121 273)	(2 002 328)
<i>b) Éléments sans incidence sur la trésorerie liés aux activités d'investissement</i>		
Variation des créditeurs liés aux immobilisations corporelles	51 469	2 832 564

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

24 - IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat

	2019	2018
	\$	\$
Impôt exigible		
Impôt exigible sur le résultat	1 403 658	678 273
Impôt différé		
Création et renversement des différences temporelles	(1 939 798)	3 610 886
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(536 140)	4 289 159

Le rapprochement du taux d'imposition combiné fédéral (Canada) et provincial (Québec) avec la provision pour impôt s'établit comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Impôt recouvrable au taux combiné prévu par la loi de 26,6 % (26,7 % en 2018)	4 946 363	4 159 280
Impôt minimum	77 418	678 273
Écart de taux	(18 682)	438 500
Éléments non déductibles et non imposables	(7 457 730)	(3 327 967)
Variation des actifs d'impôt différé non comptabilisés	2 058 469	2 625 964
Utilisation d'actif d'impôt futur non comptabilisé antérieurement	---	(910 381)
Écart entre référentiels comptables	(68 054)	(141 520)
Éléments sans incidence sur le résultat	(582 527)	1 271 898
Ajustements des années précédentes	342 290	(226 972)
Autres	166 313	(277 916)
	(536 140)	4 289 159

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

24 - IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT - (suite)

Impôt différé sur le résultat

Les composantes des actifs et des passifs d'impôt différé sont les suivantes :

Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés

Actifs d'impôt différé

Pertes autres qu'en capital

Passifs d'impôt différé

Immobilisations corporelles

Réserves

Impôt différé, montant net

Actifs d'impôt différé non comptabilisés

Biens miniers

Pertes autres qu'en capital

Charges financières reportées

Pertes en capital

Immobilisations corporelles

	2019	2018
	\$	\$
	1 679 797	6 474 811
	1 679 797	6 474 811
	(3 154 889)	(10 033 089)
	---	(52 608)
	(3 154 889)	(10 085 697)
	(1 475 092)	(3 610 886)
	3 154 037	4 585 677
	10 003 521	6 899 922
	61 368	41 233
	425 351	---
	2 704 780	1 917 483
	16 349 057	13 444 315

Au 31 décembre 2019, il n'existe pas de pertes autres qu'en capital au Mali qui ne sont pas reconnues (aucune au 31 décembre 2018).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

25 - RÉSULTAT PAR ACTION

	2019 \$	2018 \$
Résultat net de base et dilué attribuable aux actionnaires	19 072 196	10 379 848
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	579 622 580	579 509 566
Options d'achat d'actions ⁽¹⁾	63 124	823 743
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation ⁽¹⁾	579 685 704	580 333 309
Résultat de base par action	0,033	0,018
Résultat dilué par action	0,033	0,018

⁽¹⁾ Le calcul des conversions hypothétiques exclut les options dont l'effet est antidilutif. Certaines options sont antidilutives soit parce que leur prix d'exercice est plus élevé que le cours moyen de l'action ordinaire de la Société pour chacune des périodes présentées ou encore parce que l'impact de la conversion de ces éléments sur le résultat net amènerait le résultat dilué par action à être supérieur au résultat de base par action pour chacune de ces périodes. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, 11 300 000 options sont exclues du calcul du résultat dilué par action (1 700 000 options pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018).

26 - ÉVENTUALITÉ

Protection de l'environnement

Les activités de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société est exploitée en conformité avec les lois et les règlements présentement en vigueur. Les coûts pouvant résulter de la restructuration de sites sont comptabilisés aux résultats ou incorporés au coût des immobilisations corporelles concernées dans la période au cours de laquelle il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.

27 - INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

En matière de gestion de capital, les objectifs de la Société consistent à maintenir des liquidités adéquates pour financer les activités prévues. La définition de capital inclut les capitaux propres. Le capital de la Société s'établissait respectivement à 72 679 468 \$ et 56 916 753 \$ au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018.

Les objectifs de la Société quant à la gestion du capital sont de maintenir une flexibilité financière dans le but de préserver sa capacité de satisfaire à ses obligations financières. La Société surveille le capital en tenant compte de sa consommation de trésorerie mensuelle et de ses obligations à court terme liées à ses passifs financiers.

Les autres opérations qui ont un effet sur les capitaux propres sont présentées à l'état consolidé des variations des capitaux propres.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

28 - ENGAGEMENTS

Au 31 décembre 2019, la Société s'est engagée auprès de différents fournisseurs non liés, pour des achats d'équipements et de fournitures totalisant 3 656 730 \$ (4 664 603 \$ au 31 décembre 2018). De plus, la Société s'est engagée, auprès de différents fournisseurs non liés, pour des prestations de services totalisant 225 168 \$ (33 799 \$ au 31 décembre 2018).

Les paiements requis au cours du prochain exercice totalisent 3 881 898 \$.

29 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Catégories d'évaluation

Les actifs financiers et les passifs financiers ont été classés dans des catégories qui définissent leur base d'évaluation et, dans le cas des éléments évalués à la juste valeur, qui déterminent si les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat ou dans l'état consolidé du résultat global. Ces catégories sont les suivantes : actifs et passifs financiers à la JVRN et actifs et passifs financiers évalués au coût amorti. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs et des passifs classés dans chacune de ces catégories :

	2019	2018
	\$	\$
Actifs financiers au coût amorti		
Trésorerie	13 599 000	7 422 458
Débiteurs	18 360	738 877
Dépôts versés	1 330 412	1 461 893
	14 947 772	9 623 228
Passifs financiers au coût amorti		
Créditeurs	8 611 338	10 515 667
Marge de crédit	---	130 587
Dette à long terme	13 260 160	24 290 301
Obligations locatives	329 451	---
Déventures non convertibles	---	11 640 000
	22 200 949	46 576 555

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

29 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)

Facteurs de risques financiers

De par ses activités, la Société est exposée à divers risques financiers, comme le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

a) Risque de marché

i) Juste valeur

La valeur comptable des actifs financiers avoisine la juste valeur en raison de leur échéance rapprochée ainsi que des taux d'intérêt de ces instruments qui avoisinent ceux du marché.

La Société estime que la valeur comptable de tous ses passifs financiers comptabilisés au coût amorti dans ses états financiers consolidés avoisine leur juste valeur. Les actifs et les passifs financiers courants sont évalués à la valeur comptable, qui est considérée comme une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée. La juste valeur de la dette à long terme n'a pas été déterminée en raison des conditions particulières négociées et des tierces parties concernées.

- Niveau 1 : Évaluation à la juste valeur fondée sur les prix cotés (non rajustés) dans des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

- Niveau 2 : Évaluation à la juste valeur fondée sur des données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix); et

- Niveau 3 : Évaluation à la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation incluant une partie importante de données relatives à l'actif ou au passif et qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Au 31 décembre 2019, la Société n'a aucun passif financier à la juste valeur (aucun au 31 décembre 2018).

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de ces périodes.

Le tableau suivant présente les variations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et évalués selon les paramètres du niveau 3 :

	2019	2018
	\$	\$
<u>Droits de conversion</u>		
Solde au début de l'exercice	---	1 748 431
Variation de la juste valeur au résultat net	---	(1 776 623)
Effet de la variation du taux de change présenté au résultat net	---	63 838
Effet de la variation du taux de change présenté au résultat global	---	(35 646)
Solde à la fin de l'exercice	---	---

ii) Risque de taux d'intérêt

Les actifs et les passifs financiers courants de la Société ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt en raison de leur nature à court terme ou parce qu'ils ne portent pas intérêt.

La marge de crédit et la dette à long terme portent intérêt à taux fixe et ne sont pas exposées au risque de taux d'intérêt.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

29 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)

a) Risque de marché - (suite)

iii) Risque de change

La Société est exposée au risque de change découlant de son exposition à d'autres monnaies, principalement le dollar canadien et américain.

La Société détient de la trésorerie, des débiteurs, des dépôts versés et des créditeurs en dollars canadiens et/ou en dollars américains. En conséquence, la Société est exposée au risque causé par les fluctuations de taux de change. La Société n'utilise aucun dérivé pour atténuer son exposition au risque de change.

Le tableau suivant présente les soldes en devises étrangères au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018 :

	2019	2019	2018	2018
	CAD	USD	CAD	USD
Trésorerie	585 726	122 949	232 059	31 786
Débiteurs	600	---	38 322	---
Dépôts versés	98 331	465 476	33 549	201 959
Créditeurs	(948 243)	(568 952)	(1 580 040)	(1 784 815)
Obligations locatives	(202 469)	---	---	---
Débiteures non convertibles	---	---	(11 640 000)	---
	(466 055)	19 473	(12 916 110)	(1 551 070)
Solde net en euros	(319 588 €)	17 023 €	(8 272 661 €)	(1 355 868 €)

En supposant la constance de toutes les autres variables, un affaiblissement de 5 % des taux de change du dollar canadien et américain aurait généré une augmentation approximative de 24 138 \$ du résultat net et des capitaux propres de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 (augmentation approximative de 802 469 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018). Un renforcement de 5 % des taux de change du dollar canadien et américain aurait généré une diminution approximative de 18 285 \$ du résultat net et des capitaux propres de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 (diminution approximative de 724 732 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018).

b) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que la Société subisse une perte de crédit si un tiers qui est partie à un instrument financier venait à manquer à ses obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer la Société au risque de crédit sont la trésorerie et les débiteurs. La Société atténue ce risque en déposant sa trésorerie auprès d'institutions financières canadiennes et internationales jouissant d'excellentes cotes de solvabilité. Cependant, au 31 décembre 2019, un montant de 2 347 810 \$ était détenu auprès de banques situées en Afrique auxquelles aucune cote de solvabilité n'a été attribuée (110 301 \$ au 31 décembre 2018). Les dépôts ont été versés principalement pour l'achat de stocks de pièces et fournitures. La Société fait affaire avec ces fournisseurs depuis plusieurs années et est d'avis que le risque de crédit lié à ces avances est faible.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

29 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations à leur échéance.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 31 décembre 2019 :

	Valeur comptable	De 0 à 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans
Créditeurs	8 611 338	8 611 338	---	---
Dette à long terme ⁽¹⁾	13 260 160	8 009 480	6 486 224	---
Obligations locatives ⁽¹⁾	329 451	160 593	183 792	67 564
	22 200 949	16 781 411	6 670 016	67 564

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 31 décembre 2018 :

	Valeur comptable	De 0 à 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans
Créditeurs	10 515 667	10 515 667	---	---
Dette à long terme ⁽¹⁾	24 290 301	11 720 016	13 238 658	2 280 874
Marge de crédit	130 587	130 587	---	---
Débetures non convertibles ⁽¹⁾	11 640 000	1 164 000	12 804 000	---
	46 576 555	23 530 270	26 042 658	2 280 874

⁽¹⁾ Les sommes des échéances à venir concernant ces éléments de passif surpassent leur valeur comptable parce qu'elles incluent à la fois les paiements en capital et en intérêts prévus.

30 - TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 comprennent une charge de 5 706 229 \$ engagée auprès des administrateurs et dirigeants et de sociétés contrôlées par ceux-ci (7 118 547 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018), incluant un montant d'intérêt total de 792 269 \$ sur les débetures (1 926 765 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018). Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établi par les parties liées.

Le tableau ci-dessous résume, pour les exercices respectifs, la rémunération totale versée aux administrateurs et aux principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la Société :

	2019	2018
	\$	\$
Honoraires et salaires ⁽¹⁾	3 988 463	4 844 554
Rémunération en options d'achat d'actions	734 959	---
Jetons de présence	60 900	124 500
	4 784 322	4 969 054

⁽¹⁾ Ces charges sont incluses dans les charges administratives - gestion corporative, à la note 9.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens sauf indication contraire)

30 - TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES - (suite)

Le tableau ci-dessous résume, pour les exercices respectifs, les transactions entre la Société et les administrateurs et principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la Société :

	2019	2018
	\$	\$
Remboursement d'emprunts à court terme	---	1 561 520
Remboursement de débentures convertibles	---	16 760 000
Émission de débentures non convertibles	---	10 255 000
Remboursement de débentures non convertibles	10 255 000	---
Transactions avec la Société Fairchild Participation S.A. ⁽²⁾	4 118 100	5 048 009
Intérêts sur emprunts à court terme	---	19 273
Intérêts sur débentures convertibles	---	1 828 429
Intérêts sur débentures non convertibles	792 269	98 336

⁽²⁾ Un montant de 3 988 463 \$ inclus dans cette somme est lié à la rémunération de dirigeants de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 (4 844 554 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018).

31 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré la maladie à coronavirus COVID-19 comme une pandémie mondiale. Cette pandémie a amené les gouvernements du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures ont causé d'importantes perturbations pour les entreprises de tous les secteurs, entraînant un ralentissement économique, notamment une modification de la demande de produits et de la capacité à garantir un accès rapide aux fournitures. À la date de publication des états financiers consolidés, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de ces développements et leurs impacts sur les résultats financiers, les conditions et les flux de trésorerie de la Société.

Le 16 mars 2020, le conseil d'administration de la Société a autorisé et déclaré un dividende extraordinaire de 0,02 \$ par action ordinaire. Ce dividende a été versé le 7 avril 2020 pour un montant total de 11 592 452 \$.

Le 6 avril 2020, la Société a émis 492 300 actions suivant l'exercice d'options d'achat d'actions pour un montant en trésorerie de 60 000 \$.